

**Rapport du Commissaire à la transformation
sur la transformation de la Société civile
immobilière de construction vente « 200 »
en Société par Actions Simplifiée**

200

Société civile immobilière de construction vente
au capital de 1 000 €
51 boulevard Henry Vasnier
51100 REIMS

GRANT THORNTON

Société par actions simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris – Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
RCS Paris B 632 013 843
9, rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la Société civile immobilière de construction vente « 200 » en Société par Actions Simplifiée

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des Associés en date du 21 février 2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Reims, le 23 février 2024

Le Commissaire à la transformation
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Mallory Desmettre
Associé